

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 2

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

Henri Chenaux.

Nos lecteurs nous sauront certainement bon gré de reproduire in extenso la notice suivante, publiée dans la « Revue Stellienne ». Réd.

Après de cruelles souffrances, Henri Chenaux, honoraire de Stella lausannensis, est mort le 6 décembre dernier.

S'il le pouvait, il nous dirait sans doute : « Je ne tiens qu'au souvenir silencieux des cœurs fidèles ». Pourtant, Stella se doit de lui rendre ici un ultime hommage.

Il naquit en 1864 à Villeneuve, — ce bourg très ancien qui s'allonge paisiblement entre le lac et la montagne, dans la plaine assainie et les vignes dominées par les « afforêts » ; — petite cité un peu désuète, mais à laquelle ses habitants restent bien attachés, et ils conservent peu ou prou l'accent particulier qu'elle leur a donné.

L'enfance de Chenaux et sa jeunesse furent déjà marquées par l'ardeur à l'étude et au travail qui a caractérisé sa vie entière : à 18 ans, il obtenait son brevet d'instituteur vaudois. Immatriculé à Berne et à Genève, préparé aussi par ses propres moyens, il entra, en 1886, à la « Faculté technique » de l'Académie de Lausanne et vint l'année suivante à Stella. Notre section était alors accessible aux seuls étudiants ingénieurs et mathématiciens ; elle possédait le privilège de tenir ses séances administratives dans un auditoire de l'« Ecole spéciale », à la rue de la Tour.

Un peu plus âgé que ses condisciples, Chenaux se révéla vite bon camarade et ami sûr. Discret, réservé, mûri déjà par la lutte, il apportait dans nos « huis-clos » la voix de la sagesse ; et dans nos « seconds actes » il chantait ou jouait de sa flûte des airs graves ou gais, toujours avec un grand sérieux et une maîtrise parfaite. Il fut musicien d'instinct, témoignant d'un goût et d'une aisance qui confirment, avec des dons exceptionnels, les affinités de la musique et de la mathématique.

Très doué pour les sciences exactes, théoriques et pratiques, Henri Chenaux obtint son diplôme d'ingénieur, en 1889. La mode n'était pas encore aux études encyclopédiques, où l'on surmène la mémoire sous prétexte de l'exercer et où la limite d'élasticité du cerveau est près d'être atteinte. L'important n'est-il pas de savoir se débrouiller au mieux en face des problèmes nouveaux ? La science progresse vite et l'étude doit durer la vie entière : c'est là même un des facteurs qui lui donnent son prix.

Après un stage à Berne au service du Jura-Simplon, notre ami ouvrit à Villeneuve un bureau d'ingénieur civil. Mais bientôt l'Ecole d'ingénieurs le rappela, d'abord comme assistant de mathématiques, puis comme professeur, chargé principalement de la topographie et de la géodésie. Dès lors, en toute saison, et jusqu'à la fin de sa carrière, alors que la maladie l'étreignait déjà, on le vit prendre le premier train pour aller donner ses cours, après lesquels il avait hâte de rentrer à la maison. Très averti sur les innovations techniques, sachant retenir ce qui est bon, il contribua durant plus de 40 années à former des ingénieurs et des géomètres. Il parlait peu et bien. Son verbe incisif avait les qualités solides et l'élégance dépouillée du langage mathématique : ordre, clarté, concision, sans alliage possible d'ornements ou de camouflages. Ses élèves reconnaissaient en lui un professeur de talent et un homme de foncière modestie.

Il n'est pas possible de donner une idée de la somme de ses travaux divers. Notons seulement qu'il s'intéressa de préférence aux adductions d'eau, à la navigation fluviale et à la régularisation du Léman. Mais ce ne fut là qu'une partie de son incessante activité.

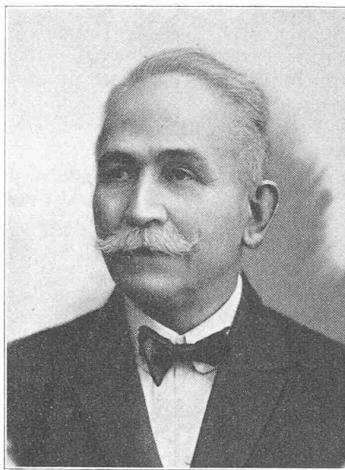
Il était de ceux qui, sous une apparente froideur, possèdent, une vie intérieure intense. Bon démocrate, patriote d'action, il ne marchanda pas ses services à la communauté. A Villeneuve, le voici municipal, puis président du Conseil communal et de la Commission scolaire, animateur des comités locaux, membre des conseils d'administration d'entreprises régionales d'utilité publique, etc. Sur le plan cantonal, il fut député au Grand Conseil pendant plus de trente ans ; il y présenta d'importants rapports ; mais déjà son état de santé l'empêcha d'assumer la présidence de l'Assemblée, où la haute estime de ses collègues l'avait appelé en 1927 et 1928. A Berne, il siégea au Conseil National, de 1916 à 1919, après quoi il se retira volontairement, débordé par ses occupations.

Il eut ainsi une vie toute droite, utile et belle, toute consacrée au service du pays. Lors de sa retraite, il y a deux ans, il eut la joie de voir son fils lui succéder, pour une partie de ses cours, comme professeur à l'Ecole d'ingénieurs. Le flambeau est passé des mains défaillantes en des mains vaillantes. La vie et la pensée continuent...

A ses camarades Vieux-Stelliens, à ses élèves, à ses amis, Henri Chenaux laisse un souvenir qu'ils garderont dans leurs cœurs fidèles. Et plus encore qu'un souvenir : un exemple admirable d'énergie et de travail.

Lausanne, décembre 1935.

LOUIS MAILLARD.



HENRI CHENAUX

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Communication du Secrétariat.

Nous avisons les membres de la S. I. A. que les formulaires mentionnés ci-après ont paru, *en langue italienne*, (comme aussi en allemand et français) et sont en vente au secrétariat de la S. I. A. :

| | | |
|---------------|--|-----------|
| Form. N° 117 | Direttive per l'appalto e l'aggiudicazione di lavori di costruzione. | Fr. — .40 |
| Form. N° 118 | Condizioni generali per l'esecuzione dei lavori di opere edilizie e fabbricati industriali | » — .70 |
| Form. N° 118a | Condizioni generali per l'esecuzione di lavori di costruzione. | » — .70 |
| Form. N° 119 | Prescrizioni e condizioni di misurazione per i lavori di sterro e di muratura | » — .70 |
| Form. N° 21 | Contratto fra il Proprietario (o Commitente) e l'Architetto . . | » — .40 |
| Form. N° 22 | Contratto di assunzione per impieghi tecnici | » — .40 |
| Form. N° 23 | Contratto fra il Proprietario e l'Impresario. | » — .40 |
| Form. N° 24 | Contratto fra mandante e ingegnere | » — .40 |
| Form. N° 102 | Tariffa d'onorari per lavori d'Architetto. | » — .40 |
| Form. N° 103 | Prescrizioni e tariffe d'onorari per lavori di ingegneria civile | » 1.— |

Le Comité central a décidé, dans sa séance du 6/7 décembre 1935, une réduction du prix des formulaires N°s 20a—20c (Devis) afin d'en faciliter l'emploi :

| | | |
|-----|--|----------------------|
| 20a | papier fort, 4 pages, ligné, pour écriture à la main | pour 50 ex. Fr. 8.— |
| 20b | feuilles volantes, papier mince, ligné pour machine à écrire | pour 50 ex. Fr. 2.50 |
| 20c | feuilles volantes, papier mince, non ligné pour machine à écrire | pour 50 ex. Fr. 2.— |

Nous prions les membres de la S. I. A., à cette occasion, de faire un ample usage de toutes nos normes en général.

Le secrétariat.

INFORMATION

L'Exposition de la Cité Moderne.

Sur l'initiative et avec le concours de : l'association d'urbanisme « Les amis d'Alger », de la Société des architectes modernes de Paris, de la Chambre syndicale d'Algérie des architectes diplômés par le Gouvernement français, aura lieu à Alger, du 28 mars au 19 avril 1936, une grande exposition de la cité moderne, qui comprendra quatre sections, savoir celle de l'urbanisme, de l'architecture, de l'habitation, de la technique de la construction et de l'habitation.

Cette manifestation a pour objet de montrer au public ce que doivent être et ce que sont en train de devenir les cités d'aujourd'hui, grâce au progrès de la science, de l'industrie, aux exigences de l'hygiène, à la pratique des sports, aux besoins légitimes de confort, de distractions saines, enfin au développement des goûts artistiques parmi tous les éléments d'une vaste population urbaine.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 février prochain.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'« Exposition de la cité moderne », 24, rue de Constantine, à Alger.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas des monnaies et des heures, par Fréd. Meyer-Redard, chef du Bureau de change de la Banque Commerciale de Bâle, succursale de Genève. — Prix : Fr. 0,80.

Vu le succès de cette utile et attrayante publication, durant l'année dernière, l'auteur s'est décidé à faire paraître une 4^e édition contenant les cours des monnaies étrangères à fin décembre 1935. Ces cours pourront donc servir utilement à l'estimation de valeurs étrangères aussi bien aux entreprises commerciales et gérants de fortune qu'aux particuliers.

L'Atlas, en lui-même, présente, en outre, un intérêt incontestable pour toute personne appelée à voyager, car il donne, pour 225 pays des 5 parties du globe : 1. la dénomination et les abréviations exactes de chaque monnaie nationale ; 2. la monnaie divisionnaire ; 3. la parité légale avec le franc suisse (or) ; 4. la valeur marchande actuelle des billets de banque ; 5. les pays où l'entrée ou la sortie de la monnaie nationale en billets de banque ou en métal est sujette à des restrictions ; 6. les pays où le « gold-standard » effectif a été abandonné ; 7. quelques cours approximatifs d'achat de métaux précieux ; 8. l'heure aux différentes latitudes du globe, par rapport à l'heure en Suisse.

Leçons sur la résistance des matériaux, par M. Edmond Dreyfuss, ingénieur en chef des manufactures de l'Etat. Un vol. autographié (16,5/25 cm), de 758 pages. — Prix : Fr. 90. — Librairie de l'Enseignement technique, Paris.

Le Cours de résistance des matériaux professé par M. l'ingénieur en chef Dreyfuss s'est acquis, depuis plusieurs années, une grande réputation auprès des élèves des écoles techniques, par sa clarté, sa précision, la logique de son exposé, sa documentation puisée aux meilleurs auteurs, et l'esprit didactique dans lequel il est conçu.

Dans les premières leçons réunies dans ce tome, M. Dreyfuss, en vue de mettre ses explications à la portée de tous, s'abstient de considérations mathématiques élevées et présente les procédés de calcul et les formules classiques de la résistance des matériaux d'une manière élémentaire.

Les leçons suivantes demanderont plus de connaissances scientifiques.

Enfin, c'est seulement en conclusion du cours, en un volume spécial déjà publié par la Librairie de l'enseignement technique sous le titre : *Leçons sur la théorie de l'élasticité et ses relations avec la résistance des matériaux*, que l'auteur réalise, à sa manière, la liaison indispensable entre les théories mathématiques fondamentales et les formules usuelles de Résistance, plus ou moins expérimentales et approximatives.

Dans le tome I, les leçons sont toujours accompagnées de très nombreux exemples, le plus souvent numériques. Les épures y sont à l'échelle. En outre, désirant faire du cours un instrument de travail pouvant suffire par lui-même aux bureaux d'études, l'auteur y a incorporé la plupart des renseignements numériques, planches d'épures, tableaux et extraits de barèmes dont les ingénieurs ont constamment besoin.

Traité pratique du bijoutier-joailler, par Alfred Boitel, professeur technique à l'Ecole nationale d'horlogerie de Besançon. Un volume (12/18 cm), de 312 pages. Librairie Garnier frères, Paris. Prix : Fr. f. 13,50.

Ce petit ouvrage est vraiment digne des éloges que lui décerne le directeur de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Besançon, lorsqu'il dit : « Mon excellent collaborateur a écrit son cours comme il parle à ses élèves, d'une façon simple, claire et son travail a ce grand avantage de n'être pas une simple compilation, mais d'avoir été rédigé à la lumière d'une réelle expérience professionnelle ».

Das Ausbeulen des auf Druck beanspruchten freistehenden Winkels, von C.-F. Kollbrunner. — Mitteilungen aus dem Institut für Baustatik a. d. Eidg. Techn. Hochschule, Heft 4. — Verlag A. G. Gebr. Leemann & Co, Zurich. — Preis : Fr. 7.—.

Montage des lignes électriques aériennes, par R.-P. Chauvet, ex-directeur de travaux à la Société d'Entreprises et d'Exploitations. — VIII-206 pages, 13/21, avec 124 figures. 1936. — Broché 32 fr. — Dunod, éditeur, Paris.

Alors que de nombreux ouvrages traitent du calcul et de l'établissement des lignes électriques aériennes, la question de leur montage n'a jamais été présentée d'une façon complète.

Dans ce nouveau livre essentiellement pratique, l'auteur expose avec clarté tous les problèmes qui se posent. Il examine rapidement l'outillage et l'organisation du chantier, puis étudie les différents travaux : terrassements, bétonnage, levage, dépose et réparation. Une illustration claire, judicieusement choisie, complète le texte.



Schweizerische Technische Siedlungsvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIUR ZURICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

Maschinenabteilung.

643. *Elektroingenieur oder Techniker* mit Erfahrungen im Bau von elektrischen Kleinapparaten. Zentralschweiz.

647. *Dipl. Chemiker, Apotheker ev. Mediziner* für wissenschaftliche Arbeiten u. Aerztepropaganda für Unternehmen der pharmazeutischen Branche.

603. *Jüngerer dipl. Ingenieur* mit mehrjähriger Praxis in verschiedenen Textil-Industrien als techn. Direktor einer französischen Wollspinnerei.

613. *Technicien ou ingénieur*, pour la vente de compteurs d'eau.

655. *Ingenieur oder Techniker* mit nachweisbaren Erfahrungen in der Projektierung und im Bau von Industrieöfen.

3. *Heizungstechniker*. Französische Sprachkenntnisse Bedingung. Westschweiz.

5. *Chef-Konstrukteur* für neuzeitliche Holzbearbeitungsmaschinen. Beherrschung der franz. Sprache. Dauerstelle. Deutsche Schweiz.

7. *Chemiker-Kolorist* mit Erfahrungen in den Farbstoffen für Molle und Kunstseide.

9. *Ingenieur oder Techniker* der mechanisch-technischen Richtung mit nachweisbarem Verkaufstalent für den Aussendienst der Auffertungen- und Instrumentenbranche in der Schweiz.

11. *Ingenieur oder Techniker* mit längeren praktischen Erfahrungen im Kessel-, Apparate- und allgemeinen Maschinenbau, Ostschweiz.

Bauabteilung.

456. *Bauingenieur oder Tiefbautechniker* mit Erfahrungen im Wasserbau. Ostschweiz.

450. *Architecte ou technicien*, âge 25-30 ans, actif, énergique, comme représentant d'une entreprise de construction.